

PAIX LITURGIQUE

Notre lettre 798 publiée le 25 mai 2021

SUMMORUM PONTIFICUM

L'OEUVRE MAJEURE DE BENOIT XVI EN PERIL ?

Depuis quelques temps, les signaux d'alerte à propos de Summorum Pontificum se multiplient : la majorité des évêques italiens et les poids lourds de la Curie, notamment à la Secrétairerie d'État, ont convaincu le pape que la traditionalisation liturgique du jeune clergé était « préoccupante » et que le « droit à la messe traditionnelle », institué par le motu proprio de Benoît XVI, était une atteinte à Vatican II.

Le lundi de Pentecôte, ouvrant à Rome la réunion de la Conférence des Évêques Italiens, la CEI, le pape a d'abord lavé la tête des évêques italiens, qui traînent des pieds pour mettre l'Église italienne en état généralisé de synode car ils considèrent que c'est une idée coûteuse et totalement inutile. Manie de vieillard, disent même certains.

Puis, une fois les journalistes sortis de la salle des débats, le pape a abordé un thème qui unit beaucoup d'évêques de la Péninsule : l'exécration de Summorum Pontificum. François a confirmé la parution prochaine d'un document qu'on l'a pressé de rédiger, destiné à « réinterpréter » le motu proprio de Benoît XVI. La parution a en effet tardé, car le document semble avoir provoqué des objections et freinages, spécialement de la part du cardinal Ladaria et de la Congrégation pour la Doctrine de la Foi, qui ont fait valoir qu'il allait provoquer dans le monde entier des troubles des oppositions incontrôlables. Malgré tout, la Secrétairerie d'État pousserait à la parution du texte, dont les dispositions essentielles seraient les suivantes :

- les communautés célébrant selon la forme antique pourraient continuer à le faire ;
- en revanche, les prêtres diocésains devraient désormais obtenir une permission spécifique.

Il est évident que ce document, inapplicable dans de nombreux pays dont la France, aura surtout une portée symbolique : **faire que la célébration de la messe traditionnelle ne soit plus un droit, mais une exception tolérée.**

Le groupe de pression anti-messe traditionnelle, à l'Université Saint-Anselme, à la Curie et à la CEI, entraîne ainsi le pape vers une erreur politique majeure : le mécontentement latent de toute une partie des catholiques devant les approximations doctrinales, les faiblesses devant les dérives allemandes, la multiplication des déclarations pour le moins déconcertantes, risque de se transformer en un véritable « ras-le-bol ». Au lieu de s'efforcer de sentir ce que pense et ce à quoi aspire toute une partie très vivante du peuple chrétien, on la pousserait au désespoir et à l'exaspération.

La paix de l'Église, spécialement la paix liturgique, à laquelle Benoît XVI avait beaucoup contribué avec son texte sage libérateur, est délibérément déchirée : un retour aux pires années de l'après-Concile s'annonce.